AVIS

A TOUS LES SOUSCRIPTEURS DE LA FEUILLE VILLAGEOISE,

PAR M. CÉRUTTI,

ADMINISTRATEUR DU DÉPARTEMENT DE PARIS;

ET PAR M. GROUVELLE,

SECRÉTAIRE DE LA TRÉSORERIE NATIONALE (1).

Le nom intéressant de cette Feuille et son utilité réelle lui ont gagné la faveur publique. Amis de la Campagne, amis de la Constitution, amis de la Philosophie, tous ont fait valoir une entreprise, avantageuse pour la Philosophie, pour la Constitution, pour la Campagne; et nous avons compté près de quinze mille Souscripteurs, dès la première année.

Cette premiere année expire le 28 de septembre prochain. La seconde commencera le jeudi 29 du même mois, et chaque numéro paroîtra successivement le jeudi de chaque semaine, ainsi que par le passé, à moins qu'un accident imprévu ne cause quelque inter-

(1) M. Rabaud de Saint-Étienne, Député à l'Assemblée Nationale, s'étoit associé à nos travaux champêtres; mais de plus grands travaux, ceux de la législation, ont absorbé son temps, et nous nous séparons à regret d'un collègue estimable qui a plus de talens et de zèle que de momens à lui,

ruption momentanée et involontaire. Nous l'avons éprouvé déjà : la plus scrupuleuse exactitude n'a pas empêché que plusieurs exemplaires ne se soient égarés ou arrêtés en chemin. Celui qui nous étoit destiné a disparu lui-même plus d'une fois. Sans rechercher quelle main ennemie interceptoit ou détournoit notre Feuille, nous avons remplacé à nos frais les numéros perdus, et nous n'avons cessé de solliciter commis, libraire, colporteurs, brocheuses, pour accélérer l'envoi et l'arrivée des exemplaires. Non moins impatiens que nos Abonnés, nous aurions voulu que chaque numéro parvînt à chaque village aussi exactement et aussi rapidement que la lumière.

L'immensité des distributions dont est chargée la Poste, malgré sa vigilance infatigable, l'expose à des erreurs et à des retards. Il faut s'y résigner, sans discontinuer de s'en plaindre. Il faut aussi y apporter remède lorsqu'il dépend de nous. Il existe en effet une cause d'inexactitude dont la Poste n'est nullement responsable. Ce sont les méprises de nom, soit de village, soit de famille. Les uns sont mal écrits, les autres sont mal désignés. Une syllabe, de plus ou de moins, a produit quelquefois d'étranges quiproquo, et dépaysé de cent lieues notre Feuille. C'est pourquoi nous avions tant insisté dans notre Prospectus sur la nécessité de bien indiquer son adresse. Nous insistons de nouveau sur ce soin indispensable; et nous prions tous ceux qui vont renouveler d'ici au 28 septembre leur abonnement, d'ortographier leur nom et de circonstancier leur demeure de manière à prévenir désormais toute erreur (1). Nous les prions encore d'envoyer leur adresse assez promptement pour qu'elle soit réimprimée sans retard, et pour que nous soyons

(1) A la demeure et au nom, il faut que les Abonnés joignent le numéro qui se trouve imprimé sur l'enveloppe de leur Feuille.

instruits à temps, par le nombre des Souscripteurs, du nombre des exemplaires qu'il faudra tirer à l'impression. Nous sommes d'autant plus empressés de connoître ce nombre, que nous préparons en ce moment la Table des matières que renferme la première année de la Feuille Villageoise, pour en faire présent à ceux de nos Abonnés qui auront renouvelé leur souscription. A cette table indicative, nous joindrons un errata correctif des principales fautes qui nous sont échappées dans la rapidité de l'écriture ou de l'impression. Cet errata sera aussi délivré gratis, parce que c'est à nous de payer nos fautes.

Le prix de la souscription a été, pour la première année, d'une modicité qui a étonné, qui a édifié peut-être le public; mais qui nous a quelquefois embarrassés. Nous nous sommes montrés meilleurs ménagers du bien des Villageois que du nôtre. Un miracle continuel d'économie, ou un effort perpétuel de générosité, ne peuvent guère se soutenir. C'est une raison qui nous détermine, pour la seconde année, à un petit changement dont on n'accusera pas notre intérêt, puisqu'il a su jusqu'à présent se sacrifier de bonne grace, et donner même plus qu'il n'avoit promis. En annonçant notre Feuille, nous n'avions promis que 16 pages par numéro; mais considérant que 16 pages ne suffisoient pas à la multiplicité des matières, nous avons ajouté constamment 4 pag. à la Feuille, sans rien ajouter à la souscription. Ce quart augmentoit notre dépense, mais il augmentoit notre espace. Avec cette légère extension, nous avions de la peine encore à embrasser tous les objets intéressans, et nous étions forcés à mutiler souvent des objets essentiels. S'il en est qui gagnent à être abrégés, il en est aussi qui deviennent méconnoissables lorsqu'ils ne sont pas exposés dans toute leur étendue. La plupart des décrets étoient dans ce cas. On ne peut se figurer la peine que nous avons

eue en réduisant les uns, en développant les autres, en donnant chaque fois, avec le texte du décret, l'esprit, le motif, l'application, le commentaire de la loi. Trop raccourcis, nous risquions d'être obscurs ; trop alongés, l'espace manquoit à notre plume. Aussi avons-nous dans notre porte-feuille autant de préfaces, de discours, de péroraisons, de dialogues, et de remarques supprimées, qu'il y en a d'imprimées dans notre Feuille. Vingt pages ne suffisant donc pas encore, nous allons porter la Feuille à vingt-quatre pages, et la souscription à neuf francs ; prix bien modique pour une année entière. mais que nous promettons de n'augmenter jamais. Nous le répétons : ce n'est pas un calcul fait par l'amour du gain ; notre philosophie ignore cette arithmétique ; mais c'est un calcul fait par la proportion des choses ; et si l'on veut aussi, par l'ambition de soutenir un Journal, entrepris bien moins pour notre vanité que pour l'utilité publique.

Jetant un regard attentif sur la marche de la révolution, nous reconnûmes, que pour la rendre heureuse, il falloit par-tout l'accompagner de lumières. Nous reconnûmes que ces lumières étoient bien loin encore du peuple des campagnes. Quelques pasteurs instruits, quelques propriétaires éclairés versoient de loin en loin, dans ces cantons obscurs, des connoissances trop peu étendues.

Il falloit aux campagnes une instruction continuelle, afin de lier et d'affermir les idées par leur ensemble.

Il falloit une instruction graduée, afin d'élever par degrés les esprits, des notions simples aux notions compliquées.

Il falloit une instruction générale et uniforme, afin que la monarchie s'éclairât et se rétablît dans toutes ses régions à la fois.

Il falloit une instruction divisée par semaine, afin

les grands événemens. Toute l'Europe menace de se précipiter sur la France. La France est prête à recevoir, à repousser toute l'Europe. Ce sera d'une part la ligue des tyrans et des esclaves; ce sera de l'autre la confédération des hommes armés pour défendre et propager la liberté. Un peuple seul levera sa tête superbe au milieu des nations lâchement prosternées aux pieds du despotisme : et qui sait si la plupart d'entre elles, frappées de notre exemple, ne se redresseront pas à la hauteur humaine ? C'est l'époque décisive des destinées du monde. Si nous triomphons, le genre humain triomphe, et le siècle qui approche sera l'héritier de tous les siècles du génie. Quelle source intarissable de nouvelles, et quel sujet sublime de réflexions ! Nous promettons à nos lecteurs villageois, que du fond de leurs foyers tranquilles, ils pourront suivre, jour par jour, la marche des armées, la folie des rois, la rage des nobles, et les succès et les prodiges de la bonne cause.

Nous terminons cet avis par trois idées, qui renferment en elles tout ce que nous avons dit et tout ce que nous avons oublié de dire.

Première idée. Nous écrivons pour enraciner en quelque sorte la constitution dans tous les villages du Royaume ; ainsi, quelque parti qui s'élève, on nous verra toujours rangés vers elle pour l'appuyer et la défendre.

Seconde idée. Nous écrivons pour étouffer, s'il est possible, jusqu'au moindre germe de la discorde civile : ainsi, nous ne nous lasserons jamais de prêcher ce sentiment fraternel, cette bienveillance réciproque par laquelle tout prospère, et qui est à une bonne législation ce qu'un climat favorable est à un terrein fertile.

Troisième idée. Nous écrivons pour former le jugement du peuple plutôt que son esprit : ainsi, nous jetterons à l'écart les idées brillantes, et nous rapprocherons de lui tous les principes solides. Plus un peuple a d'idées, plus il a d'esprit ; plus un peuple a de principes, plus il a de jugement.

Notre style, quelquefois, a semblé démentir cette dernière résolution ; on a trouvé souvent notre langage plus oratoire que rural. On auroit dû se rappeler cette vérité si connue, que *le peuple est né orateur.* Règle générale, la logique du peuple est celle de l'imagination ; il ne supporte guère celle de la métaphysique ; il ne remonte aux principes que par les faits ; les vérités n'entrent dans son esprit que revêtues d'images familières. Enfin, exposez devant lui des pensées grandes, touchantes, sensibles, il s'approche aussitôt pour les saisir, il s'en pénètre, il s'en enflamme : mais n'avez-vous à lui offrir que des idées subtiles, savantes, profondes, abstraites ; elles lui échappent, ou il vous échappe, et il vous laisse tout seul au milieu de votre école inanimée et froide.

Encore un mot d'avertissement. La constitution va être solemnellement révisée, corrigée, et installée dans le royaume. Dès que ce grand œuvre sera accompli, nous donnerons quatre numéros qui contiendront uniquement :

Le premier, un nouveau Catéchisme de la constitution, conforme aux changemens qui seront faits. Par-là on ne verra pas s'établir de fausses doctrines et de fausses versions, et l'on saura au juste comment la France est faite et organisée.

Le second, une revue abrégée des principales lois de la jurisprudence civile et criminelle. Alors per-

sonne ne pourra, ni avoir un procès par ignorance, ni se rendre coupable à l'insu de sa conscience et de sa probité.

Le troisième, un Dialogue des contributions foncières et mobilières, sur leur répartition, perception, emploi et comptabilité. En payant un écu, le contribuable pourra le suivre dans sa circulation, et le voir croître en chemin.

Le quatrième, un tableau de la force publique ou militaire, de son étendue, de ses mouvemens et de ses liens. Sans être soldat, le moindre citoyen, instruit de la sorte, croira être au milieu ou à la tête de l'armée.

Ces quatre numéros seront le précis de la Constitution française; et un jour peut-être ils serviront à fonder en Europe des gouvernemens moins barbares que ceux qui l'écrasent depuis tant de siècles, et qui aujourd'hui même osent élever contre nous leur gothique étendart : aveugles qui s'avancent vers leur ruine en amenant eux-mêmes leurs esclaves sur le territoire de la liberté, et, pour ainsi dire, à la source des révolutions.

Tandis que la diete de Ratisbonne pèse dans sa balance étroite et partiale l'intérêt des tyrans, Dieu pèse dans la sienne l'intérêt des peuples. Ordonnateur des mondes, père des nations! le moment est venu sans doute où ta justice va délivrer des fers les plus belles contrées du Nord. Dirigé par ton bras tout-puissant, le premier coup de canon qui partira de nos frontières, ébranlera et dissoudra peut-être cette longue et interminable chaîne féodale qui couvre toute l'étendue de l'Allemagne. Ce colosse germanique s'écroulera avec tous ses princes-tudesques, avec tous ses évêques-ostrogoths, avec tous ses barons-

vandales. L'Empire Français contient vingt-six millions d'hommes ; l'Empire Allemand en renferme vingt-quatre : cinquante millions d'hommes affranchis par leur courage et soumis à leurs propres lois, quel dénouement superbe de la tragédie sanglante que vont jouer les rois !

On renouvellera l'abonnement chez Desenne, Libraire au Palais Royal, numéros 1 et 2 ; chez les principaux Libraires, et chez les Directeurs des Postes des différens Départemens.

La Feuille aura désormais *vingt-quatre pages* d'impression. Le prix de la souscription sera de NEUF LIVRES par an. On ne s'abonnera que pour l'année entière. Enfin on affranchira le port de la lettre et de l'argent.

Nous profitons de cette occasion pour rendre justice à l'exactitude et à la vigilance du Libraire Desenne. Il n'a rien omis, soit pour assurer le transport des exemplaires, soit pour restituer ceux qui disparoissoient, soit pour rendre l'impression du journal plus prompte et plus correcte. Mécontent des Imprimeurs qui en étoient chargés, il a établi lui-même une Imprimerie, acheté des caractères de Baskerville ; et, ce qui étoit plus essentiel encore, choisi un des meilleurs Protes de la Typographie française.

De l'Imprimerie de Desenne, rue Royale, Butte Saint-Roch, n°. 25.